



Commission scolaire
DES PHARES

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Le Cabaret, un espace commun renouvelé à l'école Paul-Hubert

Rimouski, le 8 février 2016 – L'école Paul-Hubert et le comité violence et intimidation sont fiers de présenter le Cabaret, un espace commun renouvelé situé dans l'ancien salon du personnel. Le local est avant tout destiné aux élèves qui recherchent un lieu à l'ambiance intime et calme pour prendre leur pause du midi lors des jours de classe. Il met à leur disposition tout l'équipement requis. Le Cabaret est aussi adapté pour répondre aux besoins événementiels des diverses organisations externes à la Commission scolaire et leur est offert en location.



Crédit photo : TC Média – Thérèse Martin.

Dans l'ordre habituel : MM. Maurice Lavoie, Jocelyn Michaud, Francis Desrosiers, François Martin, Raymond Lepage et M^{me} Brigitte Côté

La mise à jour du local du Cabaret a été initiée par des membres du personnel de l'école avec la collaboration d'élèves. MM. Francis Desrosiers, intervenant social et initiateur du projet, François Martin et Raymond Lepage, enseignants, respectivement en Entretien résidentiel et en Formation préparatoire au travail, un groupe d'élèves, Jérôme Gagné, animateur à la vie étudiante, Alain Côté, concierge de l'école, David Décoste, technicien en loisir, et M^{me} Jolyane Bouillon, secrétaire, ont mis la main à la pâte collectivement. Ils ont réaménagé bénévolement, durant leurs pauses et leurs

temps libres, petit à petit, ce local à l'aspect désuet qui restait inoccupé.

« En constatant l'effet boule de neige de cette initiative, les efforts et la volonté des personnes impliquées, la direction de l'école a décidé de l'appuyer. Chacun y a mis du sien. L'école nous a fourni des sommes d'argent et différents matériaux neufs inutilisés (des retailles de rénovations précédentes), pour rafraîchir la finition du local. La Fondation de l'école Paul-Hubert nous a permis d'acheter du neuf pour une partie du

mobilier. Nous avons aussi récupéré des meubles usagés. C'est un très beau projet et nous en sommes très fiers », a mentionné M. Francis Desrosiers.

« C'est remarquable : à partir du sentiment partagé qu'un tel lieu serait bénéfique et utile pour plusieurs de nos élèves, notre personnel et un groupe de jeunes se sont mis à l'œuvre et ont créé le Cabaret. Ils ont embelli notre milieu de vie scolaire et nous pouvons aussi le faire rayonner en l'offrant en location aux organismes de la collectivité. Un grand merci à toutes les personnes qui ont participé à ce projet », a commenté M. Jocelyn Michaud, directeur de l'école Paul-Hubert.

L'équipement est désormais en location pour la tenue d'événements rassemblant jusqu'à 70 personnes. Pour louer le Cabaret, on contacte l'accueil de l'école au 418 724-3439, poste 2000.

-30-

Source : Francis Desrosiers, intervenant social
École Paul-Hubert
418 724-3439, poste 2035

À propos de la Commission scolaire des Phares

La Commission scolaire des Phares couvre le territoire des municipalités régionales de comtés de La Mitis et de Rimouski-Neigette. Elle offre des services à près de 10 000 élèves, jeunes et adultes. La Commission scolaire des Phares joue un rôle de premier plan en matière d'éducation. Elle intervient au préscolaire, au primaire et au secondaire, en formation professionnelle, en formation des adultes et offre également un service d'aide aux entreprises en plein essor. Par la mise en œuvre quotidienne de sa mission, la Commission scolaire des Phares favorise l'accès au savoir et à la culture, contribue au rehaussement du niveau scientifique, culturel, spirituel et professionnel et assure la promotion de l'éducation. Le rôle de la Commission scolaire des Phares dans le développement régional en fait un rouage essentiel de la région bas-laurentienne.